

Sujet : BOURRET Amandine demande : Enquete publique sur la future concession de la plage du Pradon à Carqueiranne
Date : Wed, 31 Jul 2019 11:50:01 +0200
De : Amandine BOURRET

A l'attention de M. l'enquêteur public,

Je vous prie de bien vouloir enregistrer par la présente mon avis défavorable suite à l'enquête citée en objet.

En effet, la plage du Pradon doit rester libre et accessible à tous.

En effet, comment les exploitants respecteront l'article L321-9 du code de l'environnement garantissant que ''l'usage libre et gratuit par le public constitue la distance fondamentale des plage''?

Selon le droit français, la mer et la plage font partie du domaine public maritime. Il n'y a pas d'autre intérêt, autre que financier, de remettre en cause la gestion de cet espace : depuis plus de 70 ans jamais n'a été remis en question l'esthétique, le bien être et le respect de notre belle plage à tous qu'est la plage du Pradon.

Commerçants, estivants et locaux gravitants autour de la plage du Pradon sommes en majorité opposés à ce projet de concession.

Par conséquent, je demande à Monsieur le Préfet de bien vouloir annuler cette décision.

Mme Amandine Bourret

Profil : particulier

Nom : BOURRET

Prénom : Amandine